

SAINT-HYACINTHE Code teams PERMANENT

COUR SUPÉRIEURE, MATIÈRE CIVILE/FAMILIALE (1^{ère} salle)

Voici les règles à respecter pour le mode virtuel :

Prérequis :

- Avoir une connexion internet à débit élevé (bande passante large). Votre vitesse de connexion doit être supérieure à 10Mb/s;
- **Il est préférable d'utiliser l'application TEAMS et non la version WEB de TEAMS, mais les navigateurs Google Chrome ou Microsoft Edge Chromium doivent être privilégiés si la version WEB est utilisée;**
- Utiliser une caméra Web. En général, la plupart des caméras Web procurent une qualité vidéo adéquate.

Recommandations :

- **Avant une première connexion, les jours précédents ou au plus tard une heure avant le début de l'audience, il est nécessaire d'effectuer un test de connexion avec le Service des ressources audiovisuelles et électroniques (SRAVE) du ministère de la Justice du Québec; Pour ce faire, nous vous invitons à effectuer un test avant l'audience et vous familiariser avec l'audience virtuelle TEAMS en consultant, au bas du le lien suivant, le guide d'utilisation <https://www.justice.gouv.qc.ca/systeme-judiciaire/audiences-salle-virtuelle/>**
- **Pour assistance, veuillez-vous adresser aux ressources d'aides du SRAVE au 1(514) 393-2537 ou 1(866) 423-3248.**
- N'avoir aucune application de vidéoconférence (par exemple : Skype, Jabber, Webex, Zoom, etc.) ouverte sur votre appareil (ordinateur, tablette ou téléphone intelligent). Certaines de ces applications peuvent démarrer automatiquement à l'ouverture de l'appareil;
- Se connecter sur le réseau internet avec un câble et non avec le Wi-Fi;
- Utiliser un casque d'écoute. L'utilisation d'un casque d'écoute peut éviter des problèmes audio.

Environnement :

- Éviter la lumière directe du soleil. Positionner votre caméra Web pour qu'elle ne soit pas face à une fenêtre externe. Si ce n'est pas possible, fermer les stores ou les rideaux;
- Vous connecter à la salle virtuelle quelques minutes avant le début de l'audition;
- Si vous êtes un participant, mettre en sourdine votre microphone. Si vous ne parlez pas, mettre toujours votre microphone en sourdine. Omettre de le faire pourrait être très perturbant pour les autres participants. La permission du juge est requise pour prendre la parole;
- Si vous n'êtes pas un participant, fermer votre microphone et votre caméra suite à votre connexion;
- Respecter les consignes et particularités que le juge déclarera lors de l'ouverture de l'audience.

Mise en garde et engagement :

La personne qui accède à une audience tenue par moyen technologique s'engage à :

- n'effectuer aucune captation d'images ou aucun enregistrement vidéo ou sonore de tout ou partie de l'audience tenue en salle virtuelle ou semi-virtuelle, sous quelque forme que ce soit. Le journaliste qui a prouvé sa qualité peut cependant effectuer son propre enregistrement sonore de cette audience, dans la mesure où il n'en fait aucune forme de diffusion;
- ne pas reproduire ou communiquer de quelque façon que ce soit tout ou partie des images ou de la voix de l'audience tenue en salle virtuelle ou semi-virtuelle;
- ne pas partager l'identifiant reçu pour participer ou assister à une audience qui se tient à huis clos;
- ne pas permettre à d'autres personnes d'assister avec elle à l'audience à huis clos tenue en salle virtuelle ou semi-virtuelle.

Ces règles s'appliquent à moins qu'un tribunal n'en décide autrement.

La contravention à ces règles pourrait être passible de poursuites judiciaires ou d'outrage au tribunal. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourrez être expulsé de la salle virtuelle.

De plus, le fait pour vous de procéder à la connexion à la salle virtuelle ou semi-virtuelle confirme que vous avez pris connaissance des conditions d'utilisation et que vous vous engagez à les respecter.

COUR SUPÉRIEURE, MATIÈRE CIVILE/FAMILIALE (1^{ère} salle)

[Rejoindre la réunion Microsoft Teams](#)

+1 581-319-2194 Canada, Quebec (Numéro payant)

(833) 450-1741 Canada (Numéro gratuit)

ID de conférence :605 636 863#

[Numéros locaux](#) | [Réinitialiser le code confidentiel](#) \ [En savoir plus sur Teams](#)
| [Options de réunion](#)

Rejoindre à l'aide d'un dispositif de vidéoconférence

teams@teams.justice.gouv.qc.ca ID de la conférence VTC : 1122642635

[Autres instructions relatives à la numérotation VTC](#)